

assister à une audience publique

Par **Katharina**, le **22/02/2008 à 08:56**

Coucou,
cette aprem je vais assister à une audience publique,
avez-vous une idée du temps que ça peut durer ?? ça commence à 14h et ce n'est sûrement
pas une grande affaire
Concernant le portique de sécurité la dernière fois que je suis passée ça sonnait, il faut que
l'enlève tous mes bijoux en argent ?? et pas de portable ? je ne sais pas trop pourquoi ça
sonne le gars a refusé de me laisser entrer lol

Par **Elea**, le **22/02/2008 à 09:39**

Coucou !
Les quelques fois où je suis allée voir des audiences ça a duré un bon moment ! Une fois j'y étais allée après les cours vers 15h et je suis rentrée vers 22H30 si c'est pas plus !
En revanche au portique pas de soucis, il m'a pris mon sac pour vérifier, je suis passée sous le portique. J'ai pu garder mon portable et l'ensemble de mes affaires.

Par **Katharina**, le **22/02/2008 à 09:45**

Oula ! on a le droit de partir quand on veut ? ça ne fait pas malpoli ? Parce que j'y vais à 14h mais à 18h je rentre manger lol

Par **Elea**, le **22/02/2008 à 09:51**

lol
Il y a des pauses et puis on avait le droit de sortir quand on voulait, il fallait juste être très discret pour ne pas déranger.
Demande au policier à l'entrée afin de ne pas te trouver séquestrée lol

Par **Katharina**, le **22/02/2008 à 10:04**

Voui je vais faire ça lol c'est quand même dingue il a refusé que j'aille consulter le panneau des audiences pour que je sache quelle affaire m'intéresse il était juste à droite du portique, au lieu de me dire pourquoi je sonnais il m'a viré ... cette aprem je prend ma carte d'étudiante pour lui coller devant son nez car il était persuadé que j'étais convoquée à une audience ...

Par **Elea**, le 22/02/2008 à 10:06

:)

Oui tu as raison prends ta carte , ca peut toujours servir Image not found or type unknown

A force, on connaissait tous les greffiers, les gens de l'accueil et les policiers donc ca allait Wink.

tout seul, ils savaient qu'on était étudiant en Droit Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le 22/02/2008 à 10:11

Héhé ^^

Ben j'espère qu'ils vont finir par comprendre ça aussi car si je ne suis pas reçue correctement au tribunal aujourd'hui je vais en avertir mes profs (comme beaucoup d'entre eux sont avocats j'espère qu'ils pourront leur faire remarquer que les audiences sont publiques et qu'ils n'ont pas le droit de refuser des gens, surtout sans leur expliquer pourquoi ils sonnent au portique je suis sûre que c'est à cause de mon ordi portable, ou ma calculatrice et non pas parce que je me promène avec un 22 long rifles pour faire échapper les prisonniers)

Par **Elea**, le 22/02/2008 à 10:35

[quote="Katharina":1x7j6y2x] non pas parce que je me promène avec un 22 long rifles pour faire échapper les prisonniers)/[quote:1x7j6y2x]
roll:161:Wink:

Ah ca qui peut savoir... Image not found or type unknown

Vi tu as raison tu préviens tes profs si tu es encore mal reçue!

Tu me raconteras ce que tu vas voir ? Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le 22/02/2008 à 10:50

Oui pas de problème ^^ je ne sais pas du tout ce que c'est j'espère que je vais pouvoir

:!:

comprendre l'affaire, en général c'est correctionnel ou commercial donc ça devrait aller Image not found or type unknown
J'ai surtout envie de voir comment sont les professionnels idea dans la vraie vie pour voir si je
m'imaginerais travailler dans un tribunal ou pas du tout Image not found or type unknown

EDIT : finalement je n'ai pas pu y aller cette après midi un imprévu mais ce n'est que partie WRK
remise Image not found or type unknown

Par fan, le 23/02/2008 à 00:00

:))

Je suis allée au TGI de Clermont quand j'étais en stage,c'est génial. Image not found or type unknown

Par Talion, le 23/02/2008 à 09:58

:)

Cela vous fait beaucoup de bien d'aller aux audiences Image not found or type unknown

Je n'ai pas eu cette occasion quand j'étais étudiant et c'est bien dommage.
Enfin je me rattrape en ce moment puisque je suis en stage PPI auprès d'une présidente de chambre correctionnelle au tgi et que je peux de ce fait assister aux audiences, assis à côté des magistrats, sur l'estrade (et assister aux délibérés également... mais ne comptez pas sur moi pour en dire plus sur leur déroulement, je suis tenu au secret professionnel).

Pour celles et ceux qui souhaitent assister aux audiences, je vous recommande quel que soit votre domaine de prédilection, d'assister aux audiences correctionnelles. C'est souvent intéressant et instructif de voir plaider les avocats en la matière.

Sinon pour ce qui est d'accéder aux salles, naturellement l'accès est libre. Vous pouvez entrer dans la salle et en sortir quand vous voulez, sauf audience en huis clos naturellement.
Pour ma part je suis dispensé du portique donc je n'ai pas vos soucis de fouille des sacs.

Par fan, le 23/02/2008 à 23:55

Quand j'étais en DU de secrétariat juridique, une étudiante a pu assister à un procès

concernant un viol.

Par **Katharina**, le **24/02/2008 à 08:15**

:)

[quote="Talion":2pnj1nt]Cela vous fait beaucoup de bien d'aller aux audiences Image not found or type unknown

.
Enfin je me rattrape en ce moment puisque je suis en stage PPI auprès d'une présidente de chambre correctionnelle au tgi et que je peux de ce fait assister aux audiences, assis à côté des magistrats, sur l'estrade (et assister aux délibérés également... mais ne comptez pas sur moi pour en dire plus sur leur déroulement, je suis tenu au secret professionnel).

Pour ma part je suis dispensé du portique donc je n'ai pas vos soucis de fouille des sacs.[/quote:2pnj1nt]

8)

La classe Image not found or type unknown

Pour ma part je vais tenter une audience correctionnelle et une commerciale pour voir comment ça se passe dans les deux cas, car je me doute que la correctionnelle sera plus palpitante, mais je m'intéresse plus aux litiges contractuels / commerciaux.

Dès que j'ai l'occasion d'y aller je ferais un topo sur les différences entre "avocats et associés" (soirée de polar sur France 3), et une audience en France dans la vie réelle lol
allow: allow:

Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **24/02/2008 à 13:18**

:lol:

J'attends ça avec impatience Image not found or type unknown

Personnellement je préfère les audiences au civil et en droit des affaires. Elles sont parfois marrantes et les effets des avocats sont intéressants quand ils démontent l'argumentation de leur confrère. Surtout, je n'ai pas le coeur nécessaire à assister à trop de pénal, voir les familles des accusés en pleurs c'est marquant... je n'ai pas oublié les audiences du lycée même s'il faut en voir pour former son propre rapport au droit.

Par contre si certains de Nancy sont intéressés par une petite sortie, j'habite à deux pas du

TGI Image not found or type unknown

Par **juliette**, le 24/02/2008 à 20:44

Moi je trouve que les audiences pénales sont les plus faciles à comprendre car le président rappel souvent les faits (ce qui n'est pas le cas ou alors de manière très rapide en civil pour les contrats).

Au pénal je trouve que c'est intéressant car contrairement au civil les prévenus ont la parole.

Talion, sans trahir le secret professionnel, pourrais tu nous expliquer (sans bien sur donner des détails sur les affaires) comment se passent les délibérations.

Est ce que ça ressemble plus à un débat.

Ou est ce plutôt chacun dit son opinion et le président tranche.

Est ce que dans le débat les juges prennent souvent comme "base" les réquisitions du parquet ?

Par **Patate**, le 25/02/2008 à 21:25

En mode je raconte ma vie: :D

Moi je vais aux assises au moins une fois par semaine Image not found or type unknown J'adore! Pourtant, pour l'instant, il est inconcevable que je m'oriente vers le privé. Mais j'adore voir les avocats Image not found or type unknown.

plaider, s'accrocher entre eux... Le mieux, c'est d'assister au dernier jour d'audience Image not found or type unknown

Sinon j'arrive à prendre assez de distance avec tout ça, je suis touchée la plupart du temps mais j'essaie d'oublier rapidement... C'est peut-être parce qu'à chaque fois, les gens présents étaient assez "neutres" (jamais vu quelqu'un pleurer pourtant j'ai assisté à des audiences sur des trucs assez durs...). Y'a juste un truc qui me fait bizarre. Quand ça me soule et que je me barre en plein milieu (discrètement bien sûr!), je me dis que le mec, là bas dans le box, lui il a

pas le choix... Enfin bref c'est très instructif Image not found or type unknown

Par **sohann64**, le 19/03/2014 à 04:18

Comment faire pour avoir les dates d'audience sur le tribunal de Poitiers? Merci d'avance

Par **Yann**, le 19/03/2014 à 09:21

Le plus simple est de s'adresser directement au greffe du tribunal.

Par louise444, le 19/03/2014 à 13:49

Je voudrais assister aussi à des audiences avec une amie qui est au lycée comme moi, mais est-ce qu'ils vont nous laissé passer ? Sa va les surprendre surement de voir deux filles aussi jeunes bien que j'y sois déjà allée durant un stage ...

Par Yann, le 19/03/2014 à 13:56

Tant que vous ne vous faites pas remarquer...

La plupart des audiences sont libres, c'est pas une discothèque on n'interdit pas l'entrée aux mineurs ;-)